

## **L'EVOLUTION DU SECTEUR COOPERATIF EN 2001 / 2002**

### **1. LE PERIMETRE COOPERATIF CONTINUE A S'AGRANDIR**

En nombre et sur les 3 dernières années, on constate que les opérations inter-coopératives (fusions, rapprochements, unions) représentent la moitié des opérations et que - tous secteurs confondus - les opérations à l'international représentent entre 5 et 11% du total.

Sur les trois dernières années, le nombre de rapprochements entre coopératives (échanges de participations, fusions, unions) reste à un niveau élevé bien que passant de 76 en 1999, à 66 en 2000 puis à 53 en 2001 et 49 en 2002.

Sur cette même période, les opérations de croissance externe menées par les coopératives sont en augmentation en valeur : elles représentent **un solde net de chiffre d'affaires (cessions - acquisitions) de + 1,21 milliards d'euros en 2001** contre + 0,99 Milliards d'euros en 2000 et + 0,2 Milliards d'euros en 1999.

Le chiffre de 2001 a été largement dépassé en 2002 grâce notamment à l'acquisition de Béghin Say. Le solde net de chiffre d'affaires s'établit à **près de 1,9 milliards d'euros pour l'année 2002**.

On observe l'émergence de grands groupes coopératifs, ayant la capacité de structurer les filières agro-alimentaires et d'aborder le marché européen et mondial, face aux entreprises de taille multinationale. Ces groupes ainsi structurés assurent l'innovation, la recherche et le développement, et rassemblent des moyens pour mettre en marché des produits répondant aux impératifs de sécurité alimentaire et aux attentes du consommateur.

### **2. RAPPEL DES PRINCIPAUX FAITS DE L'ANNEE 2001**

Hormis la vente des 75 % d'Eurosérum (110 millions d'Euros de CA) détenus par SODIAAL à Entremont, et quelques autres cessions de moindre importance (dont la vente par Lur Berri de la société Guéracague pour 28 millions d'Euros), **l'année 2001 a surtout été marquée par de nombreuses opérations de rapprochement et de croissance externe**, parfois lourdes de conséquences pour les acteurs des filières concernées.

Sans ignorer les accords importants dans le domaine des biotechnologies comme l'entrée récente de RAGT dans BIOGEMMA, parmi les nombreux événements marquants sur le plan industriel et commercial, notons entre autres :

- Dans la filière céréalière : la création en avril d'Intermill Paris entre les Grands Moulins de Paris, un groupe de 14 coopératives dont le noyau dur est constitué de Champagne Céréales, Nouricia et EMC2, et enfin Unigrains. Ce nouveau Groupe couvre un quart de la production française de farine avec 19 moulins mais est aussi très impliqué dans l'aval avec 10 usines de panification, biscuiterie, viennoiserie, surgelés dont 4 sont situées à l'étranger. Il détient diverses marques connues comme Francine, Campaillette, Délifrance, ...
- Egalement dans la filière céréalière : la fusion entre SIGMA et UNCAA pour former INVIVO. Ensemble les deux unions rassemblent 420 sociétaires, génèrent plus de 3 milliards d'euros de CA - ce qui en fait le premier groupe coopératif - et sont parmi les leaders européens dans de nombreux métiers : sélection et production semences, exportations de grains, agro-fouritures, nutrition et santé animale, distribution avec l'enseigne Gamm Vert.

- Dans le secteur du foie gras : le rapprochement entre deux acteurs concurrents Val de Sèvre en Vendée et Vivadour dans le Gers pour reprendre l'entreprise Le Canard du Midi situé dans le Lot. Dans sa nouvelle configuration, Le Canard du Midi (100 millions d'euros) dispose maintenant de 3 outils industriels et se situe au deuxième rang des producteurs français de foie gras avec 5,3 millions de canard par an.
- Toujours dans le secteur du foie gras : la création en juin du nouveau leader du foie gras avec l'accord conclu entre Rougié-Bizac et Montfort filiale du Groupe Euralis. Le nouvel ensemble va réaliser un CA proche de 300 millions d'euros avec 7,5 Millions de palmipèdes produits dans le Sud Ouest et en Pays de Loire.
- Dans la filière viande : l'acquisition en septembre 2001 par le groupement de producteurs de porcs Prestor (Finistère) et d'un pool bancaire des 2/3 du capital du transformateur Louis Gad SA (100 millions d'euros de CA). Prestor, 4ème groupement porcin français (derrière COOPERL, ARCA, CAPIG) avec 1,24 million de porcs charcutiers vise à terme la création d'un pôle de salaisonnerie important pour répondre à la demande de la grande distribution.
- Toujours dans la filière viande de porcs, l'acquisition en décembre 2001 de 100% du capital de la société Audrey-Cédro (200 millions de CA) par CECAB.
- Dans le secteur des légumes : l'acquisition en juillet de la société espagnole Véga Mayor par Soléco, filiale du Groupe AGRIAL. Vega Mayor qui a réalisé l'an dernier 30 millions d'euros de CA détient environ 70 % des parts de marché des légumes frais prêts à l'emploi. Après les investissements de Lichfield (Grande Bretagne), c'est donc une confirmation de la stratégie de reconnaissance de la marque Florette au niveau européen, et cette acquisition devrait permettre à Soléco de réaliser un CA de 200 millions d'euros.
- Dans le secteur du sucre : l'acquisition en mars par Union SDA, troisième sucrier français, de la sucrerie du Bois Rouge (capacité de 100 000 t) appartenant au Groupe Bourbon (Réunion). Cette prise de contrôle s'inscrit dans une stratégie d'investissement dans les produits tirés de la canne à sucre qui s'est illustrée à travers le partenariat mis en place en novembre 2000 : celui-ci a pour but la construction d'une unité de production de 170 000 t de sucre et de 600 000 hl d'alcool pur à Ipaussu (Brésil).
- Dans le secteur du vin : la fin de l'année 2001 a été marquée par l'acquisition de la société Remy Pannier (48 millions d'euros de CA) par 5 coopératives du Val de Loire (La Cave des vigneron de Saumur, La Cave des grands vins de Bourgueil, La Cave des producteurs de Vouvray, les Vignerons des Terroirs de la Noëlle – Terrena - et les Maîtres Vignerons Nantais).

### 3. LES PRINCIPAUX FAITS DE L'ANNEE 2002

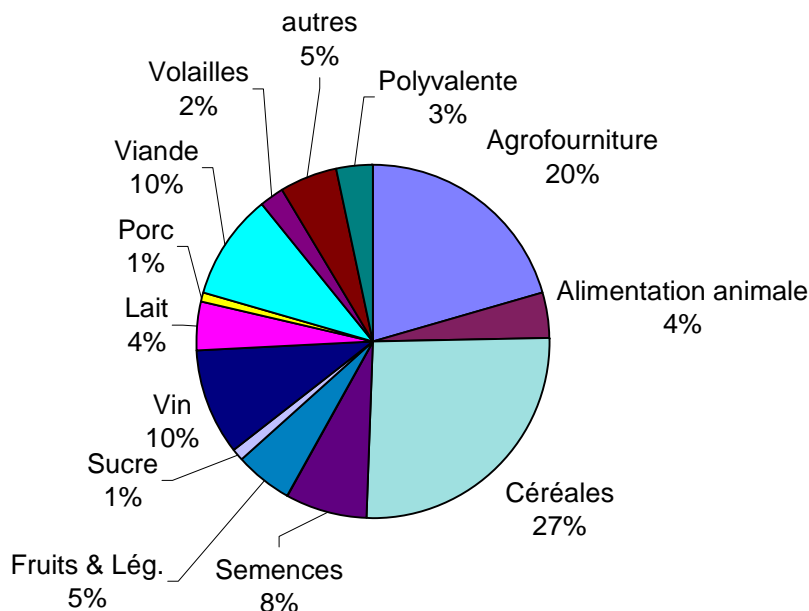
L'année 2002 a été marquée par un nombre important d'acquisitions . Le solde net (acquisitions – cessions) de chiffre d'affaires s'élève à + 1,9 milliards d'euros. Cette observation confirme le mouvement de croissance externe mené par les coopératives et amorcé en 1999.

Par ailleurs, d'importantes opérations de rapprochement (49 en 2002) ont eu lieu entre coopératives. Il s'agit soit de fusions, soit de la création d'unions, soit encore de la mise en commun de certaines fonctions de l'entreprise (par la création de GIE par exemple).

L'agrofourniture et les céréales représentent ensemble près de la moitié des opérations recensées.

## Répartition des opérations de fusion/acquisition/union/cession par secteur

(en nombre, pour l'année 2002)



(Source CFCA)

Quelques opérations de fusion/acquisition/rapprochement sur l'année 2002 sont citées ci-dessous sans que la liste ne soit exhaustive :

- Dans le secteur des céréales : L'union des Hauts de France et la coopérative A1 ont fusionné pour créer UNEAL. La nouvelle structure, implantée dans le Nord-Pas-de-Calais, la somme et l'Aisne pèse 680 millions de CA et compte 10 000 adhérents. Les activités de ce groupe comprennent la collecte et la commercialisation de céréales, la production de semences et d'aliments pour bétail ainsi qu'une filière porc et volailles.
- Les deux unions de coopératives UCACEL et UCASPOR, présentes sur les ports de Rouen et du Havre ont également fusionné pour donner naissance à SENALIA. L'ensemble disposera d'une capacité de stockage de 780 000 tonnes.
- Les coopératives Ax'ion, Cerena, Oceal et Valfrance se sont unies en créant Val'trade. Cette union de commercialisation, dans laquelle chaque coopérative conserve son identité propre, a également pour mission une veille marketing. Les 4 coopératives totalisent 1 715 000 t de collecte.
- La Cac (Charente), Capsud (Deux sèvres) et Civray & chives (Vienne) ont créé l'union Soleo. Cette dernière vise à assurer une synergie sur différents volets : la collecte, l'approvisionnement, les politiques de qualité et de traçabilité ainsi que sur les investissements.
- L'essentiel des coopératives membres de l'URCA (Sagicoop, Cafca, Cascap, Qualisol, La Gerbe, Silos Vicois, La Tolosane) ainsi que 3 filiales de négoce (Barrera, Darris et Duran) ont créé l'Union de commercialisation de Céréales « Sudépis » dont le potentiel s'élève à 1,2 millions de tonnes. L'URCA est une union d'approvisionnement située dans le Gers.

- Les coopératives de Pithiviers, de Boisseaux, de Puisseaux d'Artenay et de Corbeilles en Gâtinais ont créé l'Union Beauce Gâtinais Céréales Appro pour l'achat d'engrais et de phytos
- GCO (Groupe Coopératif Occitan) a créé en 2002 Euramed qui regroupe les activités de 3 de ces filiales de négoce : Solagri, Engrais Service (acquis en 2002) et Agritet (acquis en 2002)
- Sevepi (Union de CAPN et Seine Céréales), Synergie (Union de Force V, Capafrance et Ucac), la coopérative Cap Seine, la Coopérative Verneuil et la Card envisagent de se regrouper en créant le GIE « Epis de Normandie ». Il s'agit en particulier de promouvoir la qualité et de mieux connaître les besoins des clients, de collaborer de façon plus étroite avec les chargeurs et de développer les exportations.
- Dans le secteur des approvisionnements : Coopagri Bretagne a conforté son activité alimentation animale en reprenant les Moulin d'Hyères (20 millions d'euros de CA), dans les côtes d'Armor.
- Coriolis a quant à elle pris le contrôle de la société SEVEBA (CA : 19 millions d'euros), spécialisée dans le négoce de fertilisants, de semences et de phytosanitaires.
- 11 coopératives (Coop de Dreux, Ile de France Sud, Coop de Verneuil sur Avre, Coop de Creully, Elle et Vire, Coop de Belleme, coop de Toury, CABEP, Caproga, Scarle et coop de Gâtinais) ont créé une nouvelle structure Agropôle.coop afin de mettre en commun leurs besoins en phytos et en semences.
- On notera également l'union entre les coopératives du Gouessant (380 millions d'euros de CA) et Broons (103 millions d'euros de CA).
- Dans le secteur de la viande, Terrena Viande (filiale viande des coopératives Canal et Caval) a fait l'acquisition de plusieurs abattoirs dont Privileg (31 millions d'euros de CA), les Boucheries de Paris (18 millions d'euros de CA) et l'abattoir municipal de Bressuire. Terrena viande renforce ainsi son outil de production sur le grand quart nord-ouest de la France et entend se diversifier (grâce aux Boucheries de Paris notamment) dans la restauration hors domicile.
- Les deux groupements de producteurs Viaporc et Porc Sud Bretagne ont décidé de mutualiser leurs moyens en créant le GIE « Pigalys ». Ce dernier aura en charge la commercialisation de 1,4 millions de porcs, la maîtrise des démarches qualité et la réalisation d'études.
- La société Ronsard (filiale de Coopagri) a repris l'abattoir de volailles Guérin-Rocton (14 millions d'euros de CA) .
- Trois coopératives de production animale de l'Est de la France (Coop des producteurs de Viande des Vosges, la Sicabev et la GPBM) ont fusionné pour donner Alotis. Le chiffre d'affaire de l'ensemble est de 50 millions d'euros.
- La CBV (Coop. Bétail Viande de Boulazac) et la SCAR (Soc. Coop. Agri. de Ribéracois) ont fusionné pour donner EPIVIANDE dont l'activité couvre les grandes cultures, l'approvisionnement, la production et l'alimentation animale.
- Enfin, la Soviba et Arca ont repris les Abattoirs Industriels de la Manche (144 millions d'euros de CA en 2001) spécialisés dans l'abattage et la découpe de porcs.  
  
Par ailleurs Terres du Sud a cédé l'abattoir de Villeneuve sur Lot (28 millions d'euros de CA en 2001) aux établissements Tarbouriech.
- Dans le secteur du foie gras : Effective depuis le 2 janvier 2002, les coopératives Capel et Unicor ont créé une union, regroupant leurs branches palmipèdes gras. Cette nouvelle union devrait réaliser 32 millions de CA dès son premier exercice.

- Dans le secteur laitier, la coopérative bretonne Unicopa a pris le contrôle de 100% du groupe Primordia-Cofranlait (155 millions d'euros de CA) dont elle partageait le capital à 50-50 avec Entremont. Cofranlait, spécialisée dans la formulation, le mélange et le conditionnement, va permettre à Unicopa de renforcer son activité laitière dans la restauration hors domicile et à l'export.
- Dans le secteur du vin, la cave de Beaupuy a confirmé son intérêt pour l'international en créant une société d'économie mixte (50-50) en Chine avec un partenaire local. Cette société dispose de 100 ha de vigne.
- Il faut aussi noter la fusion de Syntéane avec les Vignerons des Côtes de Saintonge et la SICA de Charente Maritime. L'objectif de ce rapprochement est rationaliser les outils et de mettre en œuvre des politiques de qualité. Les trois coopératives ont, à cet égard, mis en place une étude de terroir et travaillent à la création d'une cave commune de vinification.
- Les Vignerons du Sud Est (12 millions de bouteilles/an) se renforcent en intégrant les Vignerons de Garonne (Union commerciale créée en 2002 entre la cave coopérative de Lavilledieu et celle de Donzac)
- Enfin, signalons la création des Celliers de Cérès filiale de commercialisation de quatre coopératives du val de Loire.
- Dans le secteur du sucre : le rachat de Béghin Say

Engagées le 13 juin 2002 pour une durée initiale de six semaines, les négociations exclusives entre l'italien EDISON et le consortium constitué par le groupe coopératif Union SDA et l'Union des planteurs de betteraves à sucre (UBS) se sont achevées en novembre 2002. Ces discussions ont porté sur la cession des 53,8% détenus par EDISON dans le groupe Béghin Say.

Cette acquisition s'est effectuée d'une part par les partenaires suivants :

- Les betteraviers regroupés au sein de 5 coopératives (une par usine) coiffées de l'UBS,
- Union SDA, première coopérative sucrière française.

Ces deux partenaires sont regroupés dans le consortium « Origny-Naples ».

En parallèle, le consortium a négocié avec deux autres coopératives françaises (Cristal Union et les Sucrieries Distilleries des Hauts de France) pour la rétrocession de 4 des 9 usines dont dispose le groupe Béghin Say en France. Comme pour les 5 usines conservées par Union SDA / Union BS, les planteurs de betteraves ont été sollicités pour participer au financement de cette transaction. Le consortium a, en outre, conclu avec Saint Louis Sucre un accord pour la cession de 67 000 tonnes de quotas A et B. Il a par ailleurs convenu de la cession, d'un centre de conditionnement à Sucre Union, et des intérêts de Béghin Say en Hongrie à Nordzucker.

Cette opération permet à Union SDA/Union BS de devenir le numéro deux mondial du sucre, derrière l'allemand Südzucker et le leader en France avec 32% du marché devant l'ensemble des autres coopératives qui commercialisent par Sucre Union (30 %), et les autres groupes privés : Saint Louis sucre, Société Vermandoise Industries, ...

Il est intéressant de noter que ce rapprochement place avec 700 000 tonnes de sucre de canne brésilien le nouvel ensemble parmi les grands opérateurs brésiliens derrière Cosan et Santa Elisa, dans la perspective d'un règlement sucre qui pour l'instant a été reconduit que jusqu'en 2006.

Béghin Say a réalisé sur le dernier exercice un chiffre d'affaires de 1,29 milliards d'euros (hors activité italienne Eridania déjà cédée).

Cette transaction a reçu l'accord de la Direction Générale de la Concurrence et de la Répression des Fraudes le 9 décembre 2002.

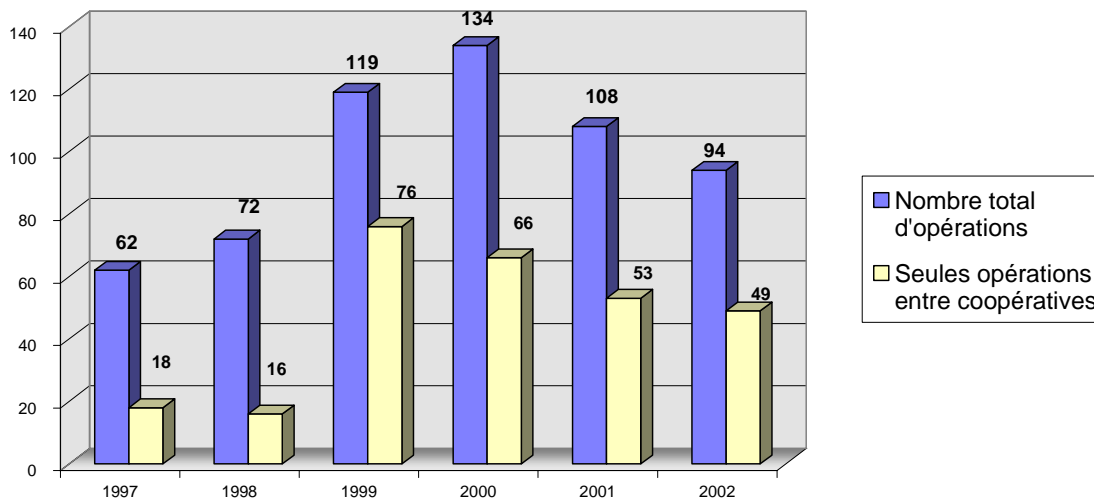
- Dans le secteur des fruits et légumes, il convient de noter la fusion-absorption de la Coop d'Or (production d'oignons) avec la coopérative Dijon Céréales.
- Renforçant son pôle dattes et torréfaction, la coopérative France Prune a racheté la société Saman, numéro deux français du fruit sec.
- Dans le secteur des services, le CERA AF, filiale du groupe Agralys prend le contrôle du laboratoire MHA de Chateaudun.

L'année 2002 a également été marquée par la cession de 50% des actions détenues par SODIAAL dans l'entreprise Yoplait SA à Paribas Affaires Industriels (PAI).

NB : Dans cette présente note, l'activité de cette filiale reste intégrée à 100% au périmètre coopératif.

Note méthodologique : L'Observatoire Economique de la Coopération Agricole recense les principales opérations réalisées par les entreprises coopératives agricoles françaises. La présentation ne porte que sur les opérations significatives, et ne couvre pas l'ensemble des opérations menées à l'échelle nationale, compte tenu de la difficulté d'obtenir des informations exhaustives sur les opérations.

**Nombre d'opérations enregistrées**



**Volume de chiffres d'affaires**

